



Théâtre

Objectifs pédagogiques

Le Printemps du Théâtre est une opération pour tous les élèves engagés dans une action autour des arts du Dire et des arts de vivants en général

Faire participer des élèves engagés dans une démarche de sensibilisation ou d'approfondissement artistique à un temps de rencontres théâtrales et poétiques sous forme de scènes ouvertes, où sont présentés des états de travail théâtral, où un acte poétique.

Descriptif de l'action

Les Rencontres théâtrales se déroulent dans tous les départements, elles portent des noms différents mais s'appuient toutes sur la charte des Printemps théâtraux.

- Dordogne : Les Didascalies
- Gironde : Jeune Scène Girondine et Belle Journée des Options
- Landes : Rencontres théâtrales des Landes
- Lot et Garonne : Printemps du théâtre et des arts associés
- Pyrénées Atlantiques : Rencontres théâtrales en Pyrénées atlantiques

Lors de ces temps de rencontres les élèves participant rencontrent, des propositions artistiques d'autres élèves, des artistes professionnels, assistent à des spectacles et des débats.

Temps de restitution :

Les groupes classes ou les groupes d'élèves en atelier artistique font la proposition de présenter un état de travail de jeu, un état de travail chorégraphique ou circassien, une lecture mise en espace ou une action poétique de 30 minutes maximum.

Tous les groupes ont été accompagnés dans leur travail en amont par l'intervention d'un partenaire artistique.

Niveaux concernés par l'action :

Etapes de l'action :

Financement :

Cette action est co-financée par la Drac par des collectivités départementales et par le rectorat.

Coût pour l'établissement

L'établissement doit prévoir le financement de la billetterie d'un spectacle, d'une participation aux frais de déplacement.

Place de l'action dans le PEAC

Cette action se déroule en parallèle avec la journée des arts à l'École.

PARTENAIRES CULTURELS :

Festival des Didascalies, Festival de Mourenx, Mai d'Hendaye, Tnba, Conseil départemental des Landes théâtre des deux mains, Conseil départemental du Lot et Garonne

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

Conseils départementaux et Drac

Inscriptions :

Inscription sur le site DAAC en lien avec les conseils départementaux. Un récapitulatif de

l'ensemble des actions académiques sur lesquelles son établissement a été retenu.

Renseignements : **Didier Casteran, Conseiller académique art et culture.**

didier.casteran@ac-bordeaux.fr – 05 57 57 35 90 - DAAC rectorat de Bordeaux.

